

BULLETIN D'INSCRIPTION



Bulletin à retourner à l'ONERA à l'adresse ou par mail :

ONERA Academy
DVPI, 6 chemin de la Vauve aux Granges, CS 90101,
91123 PALAISEAU Cedex
onera_academy@onera.fr

Société / Organisme

Raison sociale :						
Adresse :						
Code Postal :		Ville :				
Responsable Formation	M/Mme		Prénom :		Nom :	
Téléphone :		Courriel :				

Souhaite inscrire le participant (merci de remplir un bulletin par participant) :

M/Mme		Prénom :		Nom :	
Fonction :					
Téléphone :		Courriel :			

CHAQUE STAGIAIRE doit être en mesure de présenter une pièce d'identité en cours de validité pour l'accès au Centre.

A la formation suivante :

Titre de la formation :					
Tarif TTC (€) :					
Dates sessions :					
Lieu					

Pour toute personne en situation de handicap, veuillez nous contacter afin de vérifier que les moyens techniques (ou matériels) et pédagogiques permettent de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Financement :

N° Commande :					
Adresse de facturation :					
Numéro SIRET :					
Paiement par virement : cf. IBAN ONERA dans les CGV					

Signature et Cachet de la société (la signature de ce bulletin vaut pour acceptation des CGV ci-dessous).

Nom du signataire :		Cachet de la société
Fonction du signataire :		
Fait à :		
Date et signature		

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS INTER ENTREPRISES

ARTICLE PRELIMINAIRE - DEFINITIONS

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'ONERA.

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de ONERA ACADEMY® (sous la forme de fiches formation) et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures, réalisées dans les locaux de l'ONERA ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous pour les Formations Inter-Entreprises.

Les références aux durées sont faites en période calendaires pour les années et les mois, et en périodes ouvrées pour les jours sauf précision contraire.

1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après : « CGV ») déterminent les conditions applicables sans restriction ni réserve aux prestations de formations inter-entreprises réalisées par l'ONERA, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, immatriculé au RCS d'EVRY sous le n° : 775 722 879 Code APE : 7219 Z,

dont le siège social est sis Chemin de la Hunière - 91120 Palaiseau Cedex (ci-après : « ONERA »).

Les Formations Inter-Entreprises ainsi que tout autre type de Formation notamment à distance sont communément désignées ci-après les « Formations ».

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'acceptation pleine et entière et sans réserve du Client de nos présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes conditions générales d'achat du Client.

2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Dans le cas des Formations Inter-Entreprises, un catalogue de formation définit l'ensemble de ces formations à jour proposées par l'ONERA ainsi que leurs modalités et conditions d'exécution. Ce catalogue est consultable en ligne sur son site internet :

<https://www.onera.fr/fr/valorisation/onera-academy>

2.1 Formation en présentiel

Les Formations Inter-Entreprises sont des formations réalisées au sein des locaux de l'ONERA ou dans un lieu extérieur.

2.2 Formations en ligne

Les Formations en ligne peuvent se présenter sous formes de classes virtuelles, c'est-à-dire des Formations courtes suivies à distance par le Stagiaire dont les conditions seront spécifiées au cas par cas par écrit.

3 – MODALITES D'INSCRIPTION

3.1 Inscription

La demande d'inscription nécessite l'envoi d'un bulletin d'inscription complété, daté et signé avec la mention « Bon pour accord » par le Client, au choix du Client soit :

(i) par courrier électronique à l'adresse ONERA.academy@onera.fr

(ii) ou par voie postale à l'adresse indiquée dans le bulletin d'inscription.

La signature peut être manuscrite ou certifiée électroniquement.

3.2 Nombre de stagiaires

Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par l'ONERA, un nombre minimum et maximum de stagiaires est admis. Les inscriptions pour une session donnée cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

3.3 Confirmation d'inscription

Un accusé réception est adressée au Client dans les soixante-douze (72) heures ouvrées qui suivent la réception de l'inscription. Cet accusé de réception ne vaut pas tenue de la Formation; seule la convocation adressée au moins dix (10) jours ouvrés avant date de la formation confirme le maintien de ladite Formation.

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de formation est adressée par courriel au Client et/ou au Stagiaire dans les dix (10) jours qui précèdent le début de la Formation. L'ONERA ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation par les destinataires notamment en cas d'absence du Stagiaire à la Formation.

Il appartient au Client de s'assurer de l'inscription de ses Stagiaires et de leur présence à la formation.

Il est conseillé au Client de n'engager aucun frais (déplacement/hébergement) avant la réception de la convocation.

4. MODALITES DE FORMATION

4.1 Lieu de la formation

L'ONERA est libre de choisir le lieu de la Formation, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'ONERA.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant ONERA pourra modifier les contenus des Formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des Stagiaires. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation de chaque Formation dans le catalogue ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

4.2 Respect des règles en vigueur à l'ONERA

Les Stagiaires à une Formation en présentiel sont tenus de respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur sein des locaux de l'ONERA, au même titre les Stagiaires à une Formation à distance sont tenus de respecter la charte de bonne conduite portée à leur connaissance lors de leur connexion à la plateforme digitale dédiée.

L'ONERA se réserve le droit sans indemnité de quelque nature que ce soit d'exclure à tout moment tout Stagiaire dont le comportement générerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

4.3 Formation en distanciel

En cas de formation à distance, la convocation et les liens de connexion nécessaires pour rejoindre la salle virtuelle sont transmis au plus tard une semaine avant le début de la Formation. Ces liens sont personnalisés et ne peuvent être partagés ou transmis à un autre Stagiaire.

4.4 Accès à l'ONERA

Quand les Formations se déroulent sur le site de l'ONERA, chaque Stagiaire doit se présenter muni d'une pièce d'identité en cours de validité pour répondre à tout contrôle pendant la durée de l'ensemble de la Formation. Pour satisfaire aux formalités d'autorisation d'accès sur le site il est nécessaire que les demandes d'inscription parviennent à l'ONERA dans un délai de trente (30) jours avant le début du stage de formation.

4.5 Documentation

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la Formation est remise sur des supports dématérialisés.

4.6 Attestation

A l'issue de la Formation, l'ONERA fera parvenir à chaque Stagiaire tous documents ou pièces justificatives attestant de l'assiduité des Stagiaires aux Formations dispensées ainsi que les factures afférentes.

5 – MODALITES FINANCIERES ET DE PRISE EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

5.1 Prix des formations

Les prix des Formations en vigueur sont ceux indiqués sur les fiches formation rassemblées dans le catalogue de Formation consultables en ligne.

<https://www.onera.fr/fr/valorisation/onera-academy>

Les prix des Formations indiqués sont valables pendant un (1) an. Ils sont indiqués en euros et hors taxes et doivent être à majorés de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

Sauf accord spécifiques convenu entre l'ONERA et le Client, pour toute inscription à une Formation Inter-entreprises au sein des locaux de l'ONERA, le déjeuner au restaurant d'entreprise fait partie intégrante de la Formation et est inclus dans le prix.

5.2 Facturation et règlement

Les factures sont payables dès réception, le cas échéant, selon les modalités précisées sur le bulletin d'inscription.

Pour les Formations Inter-Entreprises, 100% devra être réglé en paiement comptant par le Client suite à réception de la facture après inscription, sans escompte.

En cas de non-paiement à la date de la formation, l'ONERA se réserve le droit de suspendre toute commande en-cours.

Toute session de Formation commencée est dû en totalité.

Le règlement des factures doit être effectué par virement au compte bancaire de l'ONERA en indiquant impérativement la référence de la facture :

Titulaire du Compte : ONERA Agence comptable

Domiciliation : DRFIP, 94 rue de Réaumur, PARIS Cedex 02 75104

RIB :

Code Banque : 10071

Code Guichet : 75000

N°Compte : 00001000003

Clé RIB : 71

Domiciliation : TPPARIS

IBAN : FR 76 1007 1750 0000 0010 0000 371

BIC-SWIFT : TRPUFRP1

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 alinéa 5 du Code de Commerce le délai de règlement des sommes dues est de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance prévue entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement de pénalités de retard calculées à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité en France ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros. Cet intérêt est calculé *pro rata temporis* sur chacun des paiements considérés et couvrira la période allant de la date à laquelle le paiement devient dû, jusqu'à celle du paiement effectif.

6 – MODIFICATION - ANNULATION - REPORT

Les délais de réalisation des Formations sont ceux définis dans le dans les fiches présentation propres à chaque Formation du catalogue ou de la Proposition.

6.1 A l'initiative de l'ONERA :

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'ONERA est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

Pour toutes les Formations, l'ONERA se réserve le droit de changer d'intervenants, le lieu et/ou les dates d'une Formation, si malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent.

En cas de force majeure, telle que visée à l'article 1218 du Code Civil et par la jurisprudence, et suite à un évènement fortuit, l'ONERA se réserve la possibilité d'annuler et/ou de reporter une Formations planifiée sans que sa responsabilité ne soit engagée, sans indemnités/dédommagements, sous réserve d'en informer le Client avant la date de démarrage de la Formation.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un formateur, d'un intervenant ou du responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'ONERA, les désastres naturels, les crises sanitaires, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ONERA.

L'ONERA se réserve le droit, notamment en cas de nombre de stagiaires insuffisant et sans que sa responsabilité ne soit engagée de reporter une Formation avant la date de Formation et informera les Clients des dates de report et des nouvelles modalités associées.

Dans le cas où il ne serait pas possible de reporter la Formation du fait de l'ONERA, l'ONERA s'engage à procéder à remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

6.2 Annulation par le Client

Toute annulation d'une Formation à l'initiative du Client pour être effective devra être communiquée à l'ONERA par écrit dans les conditions suivantes :

- dans les plus brefs délais et au minimum quinze (15) jours calendaires avant le jour et l'heure initialement prévus de la Formation.
- Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courrier électronique à l'adresse : ONERA_Academy@onera.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), le cachet de la poste faisant foi à l'adresse indiquée au 11.3.

Le Client sera redevable envers l'ONERA d'une indemnité et d'un montant forfaitaire libératoire, composée comme suit :

- 0% du prix total de la formation si la demande écrite de report ou d'annulation intervient strictement plus de trente (30) jours ouvrés avant la date de session de la Formation.
- 50% du prix total de la formation ainsi que les frais engagés si la demande écrite de report ou d'annulation intervient strictement moins de trente (30) jours et plus de quinze (15) jours ouvrés avant la date de session de la Formation.
- 100% du coût total de la Formation incluant les coûts de préparation prévu avant l'animation de la session de Formation ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation de réservation de salle pour le cas où l'ONERA aurait confié la réalisation de cette prestation si la demande écrite d'annulation ou de report intervient entre un (1) mois et quinze (15) jours avant la date de session de la Formation.

6.2.3 Absence ou substitution de Stagiaires

L'absence d'un Stagiaire à un Formation confirmée par une convocation donnera lieu à une facturation de 100% du coût total du stage.

Quel que soit le type de la Formation, le Client a la possibilité de remplacer un Stagiaire inscrit à une Formation par un autre Stagiaire du Client sans facturation supplémentaire, et sous réserve que le Client :

- en ait informé l'ONERA préalablement et par écrit au plus tard sept (7) jours ouvrés avant la date de Formation.
- ait vérifié adéquation des prérequis du nouveau Stagiaire avec ceux définis dans le programme de Formation

7 – CONFIDENTIALITÉ

L'ONERA, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de Formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription. L'ONERA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations dont les OPCO et tout autre organisme financeur de la formation, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

8- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1 Propriété Intellectuelle de la documentation transmise par l'ONERA dans le cadre des Formations Inter-Entreprises

L'ONERA conserve la propriété exclusive de l'ensemble des Formations Inter-entreprises et documentation qu'il propose au Client.

En effet, tous les documents de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) des sessions de Formations conçus et communiqués par l'ONERA demeurent sa propriété intellectuelle et artistique conformément aux dispositions du Code de Propriété intellectuelle et ne font l'objet d'aucune cession de droits.

L'ONERA consent un droit non exclusif d'utilisation et de reproduction à usage interne à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits d'auteur, limité à l'usage interne des créations transmises par l'ONERA au Client lors de la Formation.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent donc, sauf autorisation préalable écrite de l'ONERA, d'utiliser à d'autres fins, de transmettre, de reproduire ou faire reproduire, de copier, d'exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents fournis, sous quelle que forme que ce soit. Le Client s'interdit d'exploiter notamment à des fins commerciales directement et/ou indirectement la documentation dont l'ONERA est propriétaire.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

9 - PROTECTION ET ACCES AUX INFORMATIONS A CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies dans le cadre de l'exécution des actions de Formation et pour toute sa durée sont obligatoires pour l'inscription et la réalisation des actions de formations au sein de l'ONERA. Ces informations comportent des données à caractère personnel. L'ONERA agit en qualité de Responsable de traitement des données personnelles qu'elle est amenée à collecter et qui sont nécessaires aux fins des intérêts légitimes qu'elle poursuit de pouvoir assurer la gestion et le suivi des inscriptions et de la réalisation de l'action de formation ainsi que l'envoi d'informations sur les formations, susceptibles de répondre aux choix d'orientation du Client.

Les données relatives à la facturation, aux règlements et aux Propositions font l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées, conformément aux dispositions en vigueur. Toutes les données à caractère personnel communiquées à l'ONERA en application et dans l'exécution des commandes, font l'objet de traitements automatisés conformément à la [loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite Loi Informatique fichiers et libertés](#), et au [Règlement européen \(UE\) 2016/679 du 27 avril 2016](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

L'ONERA s'engage à ce que les données à caractère personnel concernées par la Proposition ne soient hébergées que sur le territoire de l'Union Européenne ou le cas échéant, transférées hors Union Européenne dans le respect des garanties prévues par les textes précités. Ces données sont conservées à des fins marketing pour une durée de trois (3) ans.

Si le Client et ou le Stagiaire suit ou a suivi tout ou partie d'une des Formations de l'ONERA, les données personnelles sont utilisées à des fins pédagogiques et administratives, de contacts et de facturation. Elles sont conservées pendant une durée de 10 ans après la fin du contrat, afin de permettre à l'ONERA de respecter ses obligations légales, contractuelles et réglementaires, de réaliser des audits, contrôles internes et statistiques, de réaliser des sondages et enquêtes de satisfaction, d'amélioration de l'offre, d'assurer la défense des intérêts de l'ONERA en cas d'actions ou de réclamations légales ou contentieuses, ou de pouvoir rééditer, le cas échéant, attestations de formation ou factures.

Le Client et/ou le Stagiaire est informé de l'existence du droit de demander au Responsable du traitement des données personnelles dont les coordonnées sont ci-dessous, l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou

une limitation du traitement, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données, dans les conditions prévues au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel. Pour contacter le Responsable du traitement des données personnelles à l'adresse électronique : dpo@onera.fr

10 – PUBLICITÉ – PUBLICATION – COMMUNICATION

Toute publication ou communication portant sur les prestations réalisées au titre de la Prestation/commande devra faire l'objet d'une information écrite et préalable de l'ONERA et de son agrément, et devra mentionner la participation de l'ONERA Academy®. Toute utilisation par le Client à des fins promotionnelles ou publicitaires du nom ou de la référence de l'ONERA Academy® devra faire l'objet d'un accord écrit et préalable de l'ONERA.

Le Client accepte d'être cité par l'ONERA comme client de ses Formations. A cet effet, le Client autorise l'ONERA à mentionner sa dénomination sociale, le nom commercial, sa ou ses marques et le cas échéant du groupe dont il fait partie ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, support commercial, publicitaire ou marketing ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

11 - DISPOSITIONS GENERALES

1. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'ONERA sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version est applicable.

2. Si une quelconque clause des présentes CGV était déclarée nulle, elle sera réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la Formation.

3. L'ONERA est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets des présentes CGV. Toutes les obligations du Client qui découlent en vertu des présentes ne valent qu'à l'égard de l'ONERA qui demeure responsable à l'égard du Client.

5. Les Parties exercent leurs activités de manière indépendantes dans le cadre de l'exécution des présentes, qui ne saurait notamment être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

6. Toute notification postale/électronique doit être adressée à :

ONERA Academy - DVPI,
6 Chemin de la Vauve aux Granges
91123 PALAISEAU CEDEX

Ou à :

ONERA_Academy@onera.fr

7. Les CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif au non-respect des présentes CGV, à la commande ou à l'exécution d'une Formation, fera l'objet au préalable d'une concertation en vue d'une solution amiable. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux français compétents.

8. Les Parties reconnaissent que les présentes CGV peuvent être signées électroniquement avec un moyen de signature électronique certifié uniquement et que ces signatures certifiées seront considérées comme produisant le même effet qu'une signature manuscrite aux fins de validité, exécution et recevabilité